COUP DE POUCE JEUNE CITOYEN PERMIS DE CONDURIE PAR LA MAIRIE D'HERLIES

La mairie d'Herlies propose aux jeunes de 15 à 20 ans une aide financière pour réaliser un projet (permis de conduire, BAFA, PSC ou brevet de surveillant de baignade), en contrepartie d'heures de bénévolat auprès de la municipalité ou d'une association.

Chaque heure de bénévolat effectuée permet de financer 10 € du coût du projet, versés directement à l'auto-école ou organisme concerné.
Pour en bénéficier, il faut résider à Herlies, être scolarisé, salarié, en recherche d'emploi ou de formation.

http://www.herlies.fr/page/coup-de-pouce-jeune-citoyen

Mairie d'Herlies:
1 rue du Bourg
59134 - Herlies
http://www.herlies.fr